Droit de vivre en paix



LE DROIT DE VIVRE EN PAIX, QU'EST-CE QUE C'EST?

La paix est un objectif de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. L'article 38 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* dispose que les droits des enfants doivent être respectés même en période de guerre ou de conflit armé. **Les enfants ont le droit d'être protégés et de vivre dans un environnement pacifique.** Le même article stipule qu'il est interdit de forcer un jeune de moins de 15 ans à s'enrôler dans une force de combat ou à prendre les armes pour se battre.

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

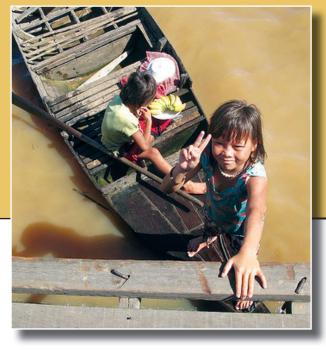
L'utilisation de la violence n'est jamais une façon appropriée de régler les conflits, que ce soit à petite ou à grande échelle. Personne ne fait le choix de la guerre et ne doit en aucun cas avoir à en payer le prix. N'oublions pas que les femmes et les enfants sont des personnes plus fragiles et moins aptes à se protéger en cas de conflits armés.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

De nombreux conflits armés font rage dans le monde et ils ont des conséquences désastreuses pour les enfants plus particulièrement. Non seulement ceux-ci risquent-ils d'être blessés, de devenir des personnes handicapées ou de trouver la mort, mais ils peuvent aussi éprouver de la peur, de la colère, de la tristesse et du stress en raison de la destruction ambiante, de la mort ou des blessures subies par des êtres chers.

Il peut arriver que certains doivent se déplacer vers des camps de réfugiés. D'autres, surtout des garçons, sont enrôlés malgré eux et deviennent des enfants-soldats, que l'on force à commettre les pires atrocités. Les jeunes filles, quant à elles, peuvent devenir des esclaves sexuelles mises à la disposition des combattants, et il est fréquent qu'elles mettent au monde des enfants issus de la violation de leur corps. La guerre n'enlève pas seulement des vies, elle vole l'enfance de milliers de jeunes innocents partout sur la planète et ses conséquences ne s'effacent pas.

Le saviez-vous?



En 2010, l'ONU a recensé 55 groupes armés ou armées nationales qui recrutent ou qui font appel à des enfants-soldats. À ce chiffre, il faudrait encore ajouter nombre de milices et de groupes d'autodéfense locaux. On estime qu'il y a plus de 250 000 enfants-soldats dans le monde, dont 100 000 en Afrique.

Les groupes armés qui s'affrontent, en République Démocratique du Congo et ailleurs, utilisent la violence sexuelle comme arme de guerre. Leurs victimes restent traumatisées, sont envahies par

la honte et hésitent à dénoncer ces abus par crainte de représailles. À la suite de telles expériences, elles risquent de contracter des maladies transmissibles sexuellement et de tomber enceinte.

☐ Les jeunes Canadiens peuvent facilement avoir accès à des jeux au contenu violent. Or une étude américaine à laquelle ont participé 130 000 personnes dans le monde révèle que le fait de jouer à des jeux vidéo violents augmente le risque de manifester de l'agressivité.

En janvier 2011, le Fonds de justice sociale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada a mis sur pied le projet Rémy-M.-Beauregard. Cette initiative vise à construire une école pour les enfants autochtones, souvent recrutés pour devenir des enfants-soldats, qui vivent dans les zones de conflits armés en Colombie. Cet établissement scolaire sera géré sur le terrain par un organisme local, l'Organisation nationale autochtone de Colombie.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

La responsabilité de protéger les enfants lors d'un conflit armé revient évidemment aux gouvernements des pays où se déroulent les combats. Malheureusement, dans la pratique, ce sont souvent les États qui menacent la vie de leurs propres citoyens. De nombreuses organisations internationales sont toutefois présentes sur le terrain pour tenter de limiter le plus possible les dégâts et d'aider les populations locales à reprendre leur vie en main. Les États aussi peuvent agir en envoyant des Casques bleus participer à des missions de maintien de la paix avec l'ONU. Ce genre d'intervention pacifique a commencé en 1948 d'une initiative du premier ministre canadien Lester B. Pearson. Elle constitue aujourd'hui encore une façon de veiller à la stabilité d'un pays.

Relevezledőfi

Signez la pétition



Écrivez à vos élus du parlement canadien pour leur faire savoir votre vision de la politique extérieure canadienne. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du parlement du Canada : www.parl.gc.ca

Connaissez-vous le CS/TR?

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS/TR) est un organisme mauricien, sans but lucratif, dont la mission est de construire un monde plus juste, plus démocratique, plus équitable et libéré de la domination politique, économique et militaire.

DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION

Concrètement, le CS/TR mène des activités d'éducation afin de mieux faire comprendre les enjeux internationaux qui affectent le quotidien des gens et élaborer des pistes de solutions collectives. Présence dans les médias, conférences, formations, ateliers, site internet, le bulletin Le Point, ne sont qu'une partie des moyens de sensibilisation que nous utilisons.



LE RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF

Le Réseau In-Terre-Actif intervient autant dans le milieu scolaire que dans les communautés afin de promouvoir chez les jeunes une citoyenneté active, responsable et solidaire. Son site internet unique est une source intarissable d'information et de moyens d'action à la portée des jeunes et de leurs éducateurs adultes.

www.in-terre-actif.com

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le CS/TR travaille à soutenir concrètement les efforts de développement de quelques communautés dynamiques en Bolivie, à Cuba, en Haïti, au Mali et au Nicaragua.

DES STAGES JEUNESSE À L'ÉTRANGER

Le CS/TR a contribué à faire vivre un stage international à des centaines de jeunes qui sont allés voir de plus près le visage de la solidarité et du développement après de nos partenaires à Cuba, au Mali en Haïti. Une expérience inoubliable, porteuse de changement et un échange profitable.

AGIR C'EST CHOISIR LE MONDE!

1)Devenez membre

La carte de membre ne coûte que 5\$ par année et confirme votre appui à notre mission

2)Abonnez-vous au Point

Accédez à une information différente sur les grands enjeux qui concernent notre monde et restez informés sur nos activités. 10\$ par année pour 3 numéros.

3)Faites un don

Visitez la page d'accueil de notre site internet et cliquez sur l'onglet « Faites un don »

